
BIBLIOTHÉCAIRE OU DOCUMENTALISTE ? PROFESSIONNEL(LE) DE L'I&D !!

Guy DELSAUT

Administrateur, Association belge de Documentation (ABD-BVD)¹

Avec la participation du Conseil d'administration de l'ABD-BVD²

Cet article a déjà été publié dans *Lectures*, n° 183 (janvier-février 2014) sous le titre *Bibliothécaire ou documentaliste ? Des professionnels de l'I&D !* Il est reproduit avec l'aimable autorisation du Service de la Lecture publique de la Communauté française de Belgique.

▪ Avec l'évolution des technologies, les métiers de bibliothécaires et de documentalistes ont changé et se sont diversifiés laissant la place au métier de professionnel de l'information et de la documentation. Cet article tente de montrer toute cette diversité, qui est la richesse de notre métier, que soit au niveau des titres de fonction, des lieux où il est exercé, des publics à qui le professionnel s'adresse, des tâches que ce dernier exerce et des nombreuses compétences nécessaires à accomplir au mieux une fonction qui est avant toute chose un service à un public, dans une société où l'information est partout. Le monde évolue, notre métier aussi...

Au sein de notre profession, il existe, depuis longtemps, une question récurrente : "Et vous ? Êtes-vous bibliothécaire ou documentaliste ?". En effet, on a souvent l'habitude d'opposer ces deux métiers issus des mêmes études. Aujourd'hui, avec l'évolution du métier, la question qui se pose est : est-on encore soit bibliothécaire, soit documentaliste ? Ou est-on un mélange des deux métiers ? Ou carrément ces métiers existent-ils encore ? Tâchons d'y voir un peu plus clair...

Tentative de définition

Dans l'esprit du grand public, la bibliothécaire est forcément une femme, d'un âge avancé, travaillant dans une bibliothèque publique. Sa mission principale consiste à ranger des livres dans des rayonnages organisés d'une manière qu'elle seule connaît. Elle dispose également d'un comptoir permettant aux lecteurs d'enregistrer les livres qu'ils empruntent. Entre deux prêts et deux petits tours dans la bibliothèque accompagnée de son chariot, elle veille au respect du silence, imposé à grands coups de "Chuuuuuttttt !!!".

Le documentaliste, lui, est moins connu du grand public. Pour les plus savants, un documentaliste est généralement un homme, travaillant principalement dans une université. Sa mission première est de chercher de l'information parmi une montagne de documents dont on ignore la provenance. Que fait-il de l'information ensuite ? On ne sait pas trop. Sans doute est-ce pour sa curiosité personnelle qu'il farfouille dans toute cette littérature à la recherche d'on ne sait quoi.

Bien sûr, on est bien loin de la réalité. Regardons alors dans les dictionnaires pour voir s'ils nous aident davantage à nous définir ? Le *Larousse* définit le bibliothécaire comme une "*personne responsable de la conservation et de la mise à disposition du public d'une collection d'ouvrages*" et le documentaliste comme d'un "*professionnel de la recherche, de la sélection, du classement, de l'utilisation et de la diffusion des documents*"³. Les professionnels concernés se retrouvent-ils dans ces définitions ? Sont-elles encore d'actualité ? Nous aurions tendance à répondre qu'elles sont limitatives, voire obsolètes.

Avec l'essor de l'informatique et d'Internet, ces métiers ont totalement changé. Le monde de l'information, lui-même, a changé radicalement. L'information se lit maintenant sur un ordinateur, sur un téléphone portable, une tablette; elle s'écoute, elle se regarde, n'importe où, n'importe quand. Elle nous vient de partout et, même, elle peut disparaître comme elle est arrivée. L'information a pris de multiples visages et, avec elle, ces métiers, qui font partie des métiers de l'information et de la documentation, connaissent à présent de nombreuses réalités. De ce fait, nous parlerons donc plutôt de "professionnel de l'information et de la documentation" ou, en plus court, de "professionnel de l'I&D"⁴.

l'information n'est plus uniquement sur papier, ni forcément écrite. Par son expérience des livres, le professionnel de l'information a été amené à également organiser l'information présente sur un intranet, dans un répertoire électronique ou sur un site Web. Il peut aussi gérer des photos, des vidéos ou du son. Il facilite ainsi l'accès à l'information par le public.

Il recherche également l'information dans le but de compléter son fonds documentaire, mais aussi à la demande d'un utilisateur ou pour anticiper son besoin. Cette information, le professionnel de l'I&D ne fait pas que la trouver, il la vérifie également afin de fournir une information fiable à son interlocuteur et veille aussi à ne pas l'inonder de documents. La multiplication exponentielle des sources et des acteurs diffusant de l'information compliquent cette tâche et donnent tout son sens au métier. Notons que cette recherche ne se limite pas aux informations collectées par le passé. À l'heure actuelle, la constitution d'un fonds documentaire n'est plus obligatoire. Il la recherchera là où elle est disponible : sur le Web, dans des bases de données électroniques ou bien il fera appel à son réseau.

De plus en plus, le professionnel de l'I&D va aussi "mâcher" de travail de l'utilisateur. Il ne s'agira plus de fournir une liste de documents qui pourraient l'intéresser mais bien de lui résumer l'information dont il a besoin (toujours en mentionnant la source, évidemment). Certains centres de documentation ou bibliothèques proposent également à leur public des publications analytiques sur divers sujets.

Sans document papier, le professionnel de l'I&D gèrera donc des ressources documentaires, tel que des bases de données ou des abonnements électroniques à des revues en ligne ou à des sites. Si elles sont moins nombreuses que les documents, ces ressources sont plus complexes à gérer, quand interviennent des limitations techniques, légales (le droit d'auteur est plus complexe) ou financières (les accès coûtent cher et résilier un abonnement prive les utilisateurs d'une ressource plus importante).

Le développement du Web et des moteurs de recherche très faciles d'utilisation laisse à penser que chacun est devenu un spécialiste dans la recherche d'information. Les producteurs de produits informationnels ont d'ailleurs transformé leurs produits pour en faire des outils simples pour n'importe quel utilisateur. Néanmoins, la recherche d'information est une activité plus complexe qu'il n'y paraît et le professionnel de l'I&D est amené à dispenser des formations. Il accompagne désormais plus l'utilisateur dans sa

recherche d'information qu'il ne fait la recherche pour lui.

Dans le meilleur des cas, cette aide aux utilisateurs ne se limite pas à la description des fonctionnalités d'un moteur de recherche ou d'une banque de données. Le professionnel de l'I&D mettra souvent en avant les règles qui font sa profession : respect du droit d'auteur, vérification des informations par croisement des sources, orientation vers les sources les plus pertinentes et les plus fiables, aide à la transformation du langage naturel en équation de recherche,... Bref, il s'assurera que s'il ne fait plus la recherche lui-même, l'utilisateur se soucie de la qualité de l'information qu'il trouve.

Une autre finalité du métier est la conservation des documents. Ici, ce n'est pas vraiment l'information qu'il contient qui est importante mais le document lui-même. Celui-ci est conservé à des fins administratives ou légales. Il s'agit de protéger les preuves qu'une action est faite selon la procédure établie et ce, face à une juridiction ou lors d'un audit. Ces documents ont un cycle de vie (on parle d'"information lifecycle management") : après un certain temps, il n'est plus nécessaire de les conserver. Le professionnel de l'I&D accompagne le document et conscientise l'entreprise ou l'organisme pour lequel il travaille de l'intérêt de la politique documentaire mise en place.

La conservation de ces documents est cependant parfois permanente quand ils ont une valeur historique ou patrimoniale. Assurer la mise à disposition au cours du temps de ces documents pour les historiens et les chercheurs fait parfois partie du rôle du professionnel de l'I&D.

L'information interne des entreprises ou des institutions peut aussi être conservée pour assurer la continuité du travail, par exemple, en cas de réallocations de personnes, ou de départ d'un collaborateur. Le contenu est alors plus important que la forme. La connaissance de ce qui a été réalisé apporte une meilleure efficacité dans le travail. C'est pour cela que s'est développée la gestion des connaissances ou "knowledge management".

L'animation a également pris une place importante. Les bibliothèques, par exemple, sont également amenées à organiser des rencontres ou des expositions, sans compter le rôle important qu'elles jouent auprès des enfants ou le rôle social auprès des publics moins favorisés. Sur le Web ou l'intranet d'entreprise, les professionnels de l'I&D sont aussi amenés à animer des forums ou des pages sur les réseaux sociaux. Les com-

munautés de pratiques doivent également beaucoup aux professionnels de l'I&D.

D'autres travaillent sur des outils d'information : le développement des applications informatiques et en particulier ceux destinés à la gestion de l'information ou des documents, fait aussi des professionnels de l'I&D les personnes idéales pour fournir un support applicatif aux utilisateurs, quand ils ne suivent pas eux-mêmes le développement de ces outils, en définissant les fonctionnalités à développer et en les testant.

Enfin, il y a les tâches connexes, celles qui ne sont pas liées à un métier mais qu'une grande part de professionnels de l'I&D se doivent de maîtriser : la gestion d'un budget, la négociation avec des fournisseurs, la gestion d'une équipe, la promotion de son service, le marketing interne,... En effet, les équipes étant petites, on arrive vite à devoir assurer des activités de "manager".

Compétences variées

Mais plus que les tâches, ce qui définit probablement le mieux le professionnel de l'information, ce sont ses multiples compétences. En effet, toutes ces tâches très différentes nécessitent, du professionnel de l'I&D, des compétences variées. De ce fait, il peut s'adapter facilement à d'autres façons de travailler, à d'autres domaines, à d'autres tâches. À l'heure actuelle, peu de personnes mènent une carrière complète dans la même société. Le monde de l'emploi étant difficile, le professionnel de l'I&D a tout intérêt à cultiver cet éventail de compétences, car il pourra être amené à commencer par faire de la veille pour un chocolatier, continuer sa carrière en gérant les archives d'une organisation internationale, et la terminer en animant un site Web consacré à la finance.

Conclusions

Notes

- 1 Cet article n'engage que l'auteur et ne constitue pas la position officielle de l'ABD-BVD.
- 2 L'auteur remercie en particulier Christopher Boon, Sara Decoster, Didier Haas, Philippe Laurent, Vincent Maes Helmut Masson, Arnaud Seeuws, Chantal Stanescu et Natacha Wallez pour leurs témoignages, suggestions et relectures.
- 3 *Le petit Larousse illustré*. Édition 2011. Larousse, 2010.
- 4 Nous utilisons le masculin dans cet article pour une question de facilité mais "le professionnel" représente tant les hommes que les femmes qui exercent la profession.
- 5 Voir la *Cartographie des métiers* établie par l'ADBS, 2013. <<http://www.adbs.fr/carte-metiers-adbs-2013-132079.htm>> (consulté le 16 octobre 2013).

Aujourd'hui, à l'heure de la société de l'information, on peut déplorer que les professionnels de l'I&D n'occupent pas la place qu'ils méritent. Les centres de documentation et d'importantes bibliothèques ferment leurs portes, les restructurations d'entreprises ciblent souvent ces personnes discrètes "qui font la même chose que *Google*" (sic). Peut-être est-ce dû à une image un peu vieillotte, à cette frontière artificielle entre bibliothécaires et documentalistes, ou à notre discrétion. Que peut-on faire ?

Pour commencer par le commencement, plaçons pour que les écoles qui nous forment ne diplôment plus des "bibliothécaires" et des "documentalistes" mais bien des "professionnels de l'I&D". Parfois les mots peuvent tout changer... Et puis, faisons fi de notre discrétion : exposons-nous ; montrons notre apport à notre organisation. Notre diversité et nos facultés d'adaptation font notre force, et c'est aussi un atout pour nos employeurs. Enfin, mettons l'information au cœur de tout et montrons que ce cœur, c'est nous qui le faisons battre. L'information, c'est le pouvoir ! Amenons des idées nouvelles pour enrichir notre profession de nouvelles tâches, de nouvelles responsabilités.

Les limites de la profession ne sont plus clairement définies... Et c'est un énorme avantage : il en va de chacun d'entre nous de définir son métier, son rôle, sa place !

Guy Delsaut

*Association Belge de Documentation
c/o Bibliothèque Royale de Belgique
Boulevard de l'Empereur, 4
1000 Bruxelles
guy.delsaut@skynet.be
<http://www.abd-bvd.be>*

Novembre 2013